

# Les énergies renouvelables en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

## Actualités et données régionales

*J'ai le plaisir de vous adresser la première lettre sur les énergies renouvelables de la grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Au cours de cette année 2016, un important travail d'harmonisation de la production et de la structuration des données régionales sera mené sur le nouveau périmètre régional. Ainsi, chaque semestre, la situation de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en matière d'énergies renouvelables vous sera présentée, ainsi que les principales actualités.*

*Didier Kruger*

*Directeur de la DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées*

### Biomasse : appel d'offres national en 2016

Un nouvel appel d'offres portant sur les installations de production d'électricité à partir de biomasse a été lancé. Il se décompose en trois périodes, la puissance appelée pour chacune étant de 60 MW. Cette puissance est répartie en deux familles : la famille bois-énergie pour 50 MW et la famille méthanisation pour 10 MW. La date limite de dépôt des offres pour la 1ère période est le 22 août 2016 à 14h.

[www.cre.fr/documents/appels-d-offres](http://www.cre.fr/documents/appels-d-offres)



### Lauréats de l'appel d'offres photovoltaïques des grandes puissances (>250kW) de 2015

	nombre	puissance
Ariège	0	0,0 MWc
Aude	7	47,0 MWc
Aveyron	0	0,0 MWc
Gard	9	46,3 MWc
Haute-Garonne	8	32,6 MWc
Gers	2	9,0 MWc
Hérault	19	44,4 MWc
Lot	1	4,5 MWc
Lozère	0	0,0 MWc
Hautes-Pyrénées	1	0,5 MWc
Pyrénées-Orientales	9	21,6 MWc
Tarn	6	33,7 MWc
Tarn-et-Garonne	4	27,2 MWc
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>266,9 MWc</b>

Source : DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
Ces résultats sont amenés à être révisés en cas de non respect du cahier des charges.

### Photovoltaïque : désignation des lauréats des appels d'offres nationaux

Les lauréats de la première tranche de l'appel d'offres simplifié pour les installations photovoltaïques sur bâtiment de puissance comprise entre 100 et 250 kWc ont été désignés le 16 mars 2016 : 349 projets sont retenus, représentant plus de 80 MW. Pour Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, 116 projets sont lauréats, représentant plus de 26 MW.

Les lauréats de l'appel d'offres pour les installations photovoltaïques de grande puissance (>250kWc) ont été désignés en décembre 2015 : 252 projets sont retenus, représentant une puissance totale de 1114 MW. Pour Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, 66 projets sont lauréats, représentant 267 MW.

[www.developpement-durable.gouv.fr/-Appels-d-offres,5307-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Appels-d-offres,5307-.html)

### Eolien : mise en service à Calmont (31)

La centrale éolienne de LAURE EOLE ENERGIE a été raccordée au réseau public d'électricité en décembre 2015. Elle comporte sept éoliennes, dont cinq à Calmont, une à Aignes et une à Gibel, d'une puissance de 2,05 MW chacune, soit une centrale de 14,35 MW. Sa production annuelle est d'environ 41600 MWh.

[www.mipygeo.fr](http://www.mipygeo.fr)



### Code de l'énergie : la partie réglementaire est codifiée

La partie réglementaire est codifiée par le décret n° 2015-1823 du 30 décembre 2015 relatif à la codification de la partie réglementaire du code de l'énergie, paru le 31 décembre 2015.

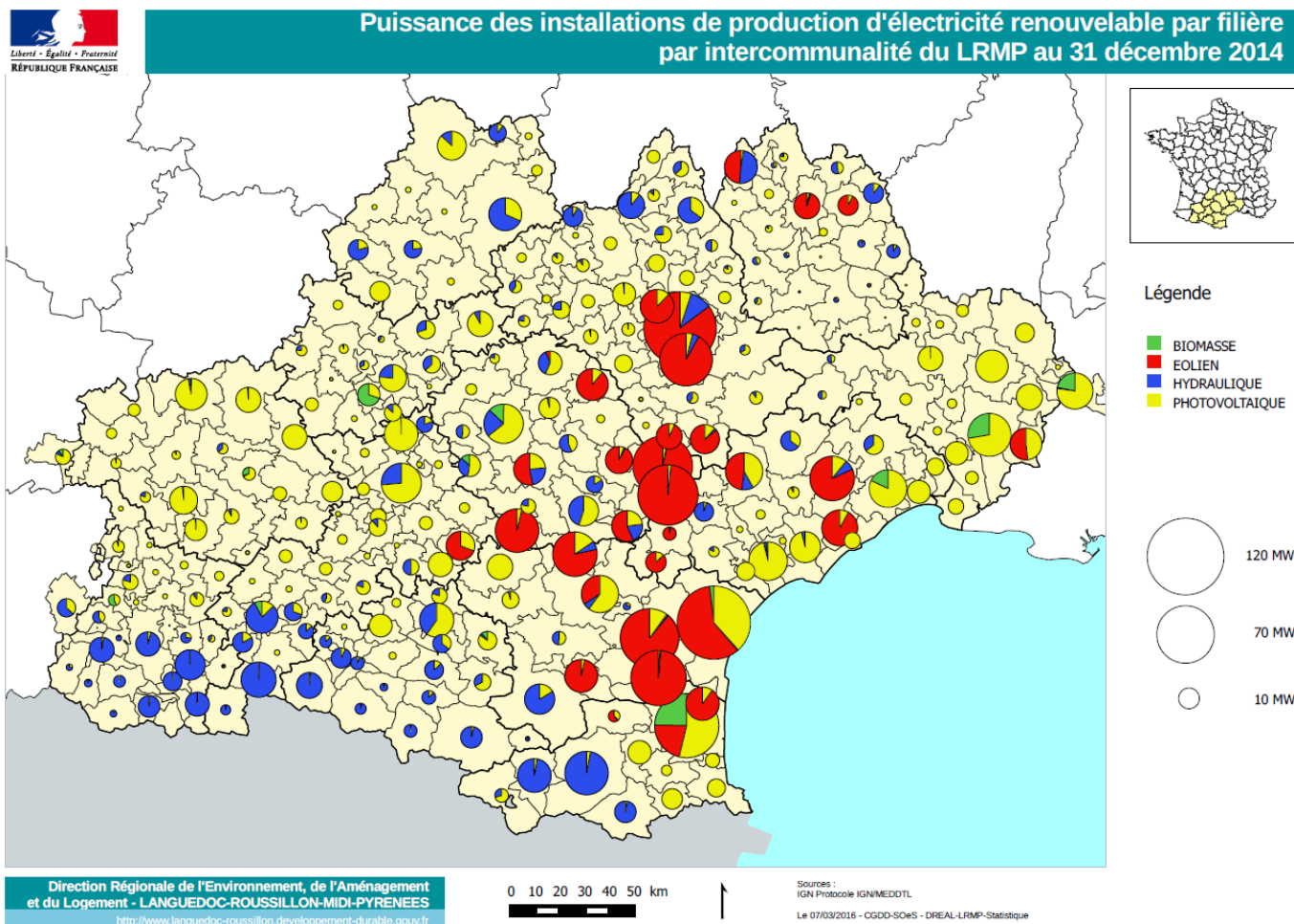
[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

# Obligation d'achat d'électricité : bilan 2014

La carte ci-contre présente les puissances cumulées des installations de production d'électricité renouvelable bénéficiant de l'obligation d'achat, par intercommunalité et par filière. On constate que le photovoltaïque est développé dans la plupart des départements, alors que l'éolien se concentre sur l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault et le Tarn. L'hydroélectricité bénéficiant de l'obligation d'achat est plus présente sur les Pyrénées.

Ces données de 2014 sont publiées par le service de l'observation et des statistiques (SOES) du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Sont exclues les installations ne bénéficiant pas de l'obligation d'achat (notamment les centrales hydroélectriques de plus de 12 MW).

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/energie-climat/s/energies-renouvelables.html](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/energie-climat/s/energies-renouvelables.html)



## LE BIOGAZ

Le service de l'observation et des statistiques (SOES) du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer publie désormais trimestriellement un tableau de bord de la production électrique à partir de biogaz.

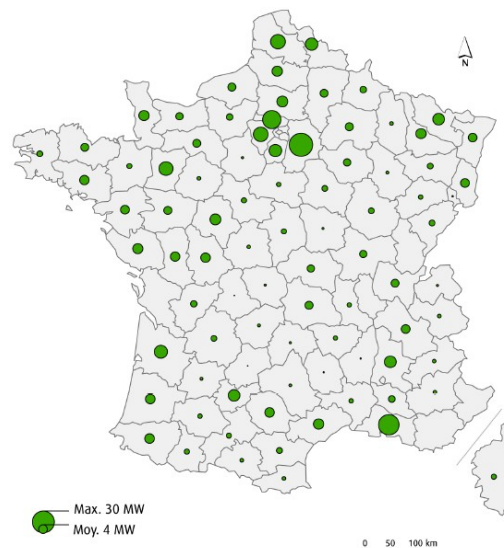
Fin 2015, en France, 421 installations produisent de l'électricité à partir de biogaz, correspondant à une puissance totale installée de 365 MW. La progression est très régulière, avec près de 40 MW par an. La méthanisation représente 60 % du nombre d'installations, mais seulement 25 % de la puissance installée en France. Par ailleurs, les petites installations (<1 MW) sont les plus nombreuses (73%), mais ne représentent que 26 % de la puissance nationale installée.

Pour Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, à la fin 2015, le SOES recense 27 installations produisant de l'électricité à partir de biogaz représentant 30 MW.

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/energie-climat/s/energies-renouvelables.html](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/energie-climat/s/energies-renouvelables.html)

Champ : métropole et DOM.

Source : SOeS d'après ERDF, RTE, EDF-SEI, CRE et les principales ELD



# LE PHOTOVOLTAÏQUE

A la fin 2015, le parc photovoltaïque français atteint une puissance de 6549 MW, progressant de 16 % sur l'année, et a produit 6,7 TWh en 2015.

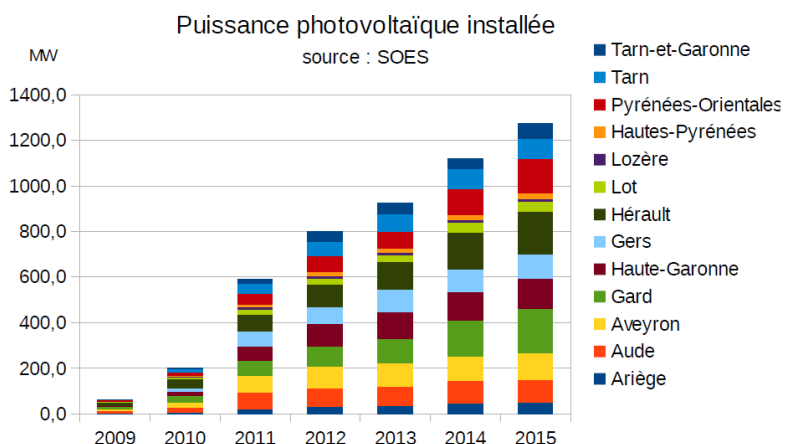
**Installations photovoltaïques raccordées en réseau**  
Au 31/12/2015 <sup>(1)</sup>

	Totalité des installations		dont installations de puissance ≤ 3kW	
	nombre	puissance	nombre	puissance
Ariège	1 722	50 MW	1 014	3 MW
Aude	4 137	101 MW	2 813	8 MW
Aveyron	3 238	116 MW	1 401	4 MW
Gard	8 607	193 MW	6 693	18 MW
Haute-Garonne	8 693	136 MW	6 692	18 MW
Gers	2 679	106 MW	1 506	4 MW
Hérault	10 711	186 MW	8 383	23 MW
Lot	1 369	43 MW	777	2 MW
Lozère	614	14 MW	354	1 MW
Hautes-Pyrénées	1 456	23 MW	974	3 MW
Pyrénées-Orientales	4 173	150 MW	2 740	7 MW
Tarn	4 277	91 MW	2 472	7 MW
Tarn-et-Garonne	2 005	64 MW	1 345	4 MW
<b>TOTAL</b>	<b>53 681</b>	<b>1 272 MW</b>	<b>37 164</b>	<b>102 MW</b>

Sources : SOeS d'après ERDF, RTE

(1) Ces résultats provisoires sont amenés à être révisés lors des trimestres suivants.

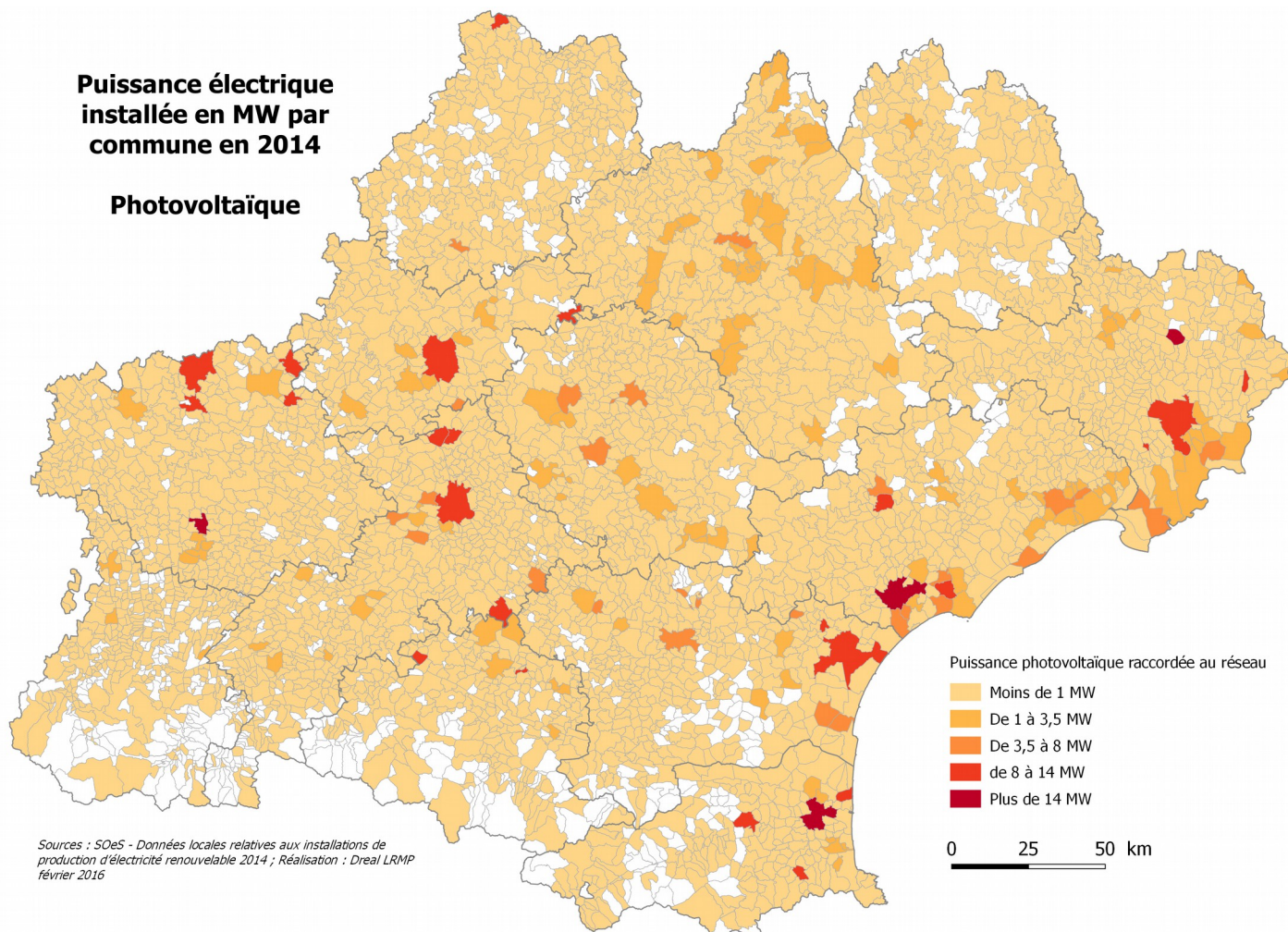
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est la deuxième région de France, tant en nombre (53681 installations) qu'en puissance (1272 MW), soit 19 % de la puissance installée française. Le tableau ci-contre et le diagramme ci-dessous donnent la répartition départementale et son évolution.



La carte répartissant la puissance photovoltaïque installée par commune en 2014 montre que Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées dispose d'un potentiel photovoltaïque largement réparti.

**Puissance électrique installée en MW par commune en 2014**

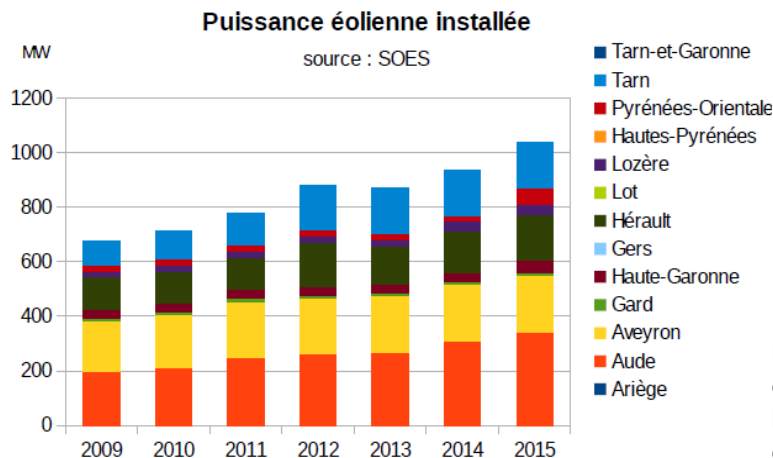
**Photovoltaïque**



Sources : SOeS - Données locales relatives aux installations de production d'électricité renouvelable 2014 ; Réalisation : Dreal LRMP février 2016

# L'ÉOLIEN

A la fin 2015, le parc éolien français atteint une puissance de 10308 MW, progressant cette année de 10 %, et a produit plus de 20 TWh en 2015. Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est la troisième région de France avec une puissance éolienne de 1038 MW, représentant 10 % de la puissance éolienne installée française.



**Puissance éolienne installée en 2015**

	En service	Autorisée	En instruction
Ariège	0 MW	0 MW	0 MW
Aude	342 MW	93 MW	48 MW
Aveyron	206 MW	281 MW	68 MW
Gard	12 MW	5 MW	0 MW
Haute-Garonne	46 MW	1 MW	0 MW
Gers	0 MW	0 MW	0 MW
Hérault	166 MW	144 MW	14 MW
Lot	0 MW	6 MW	0 MW
Lozère	34 MW	95 MW	52 MW
Hautes-Pyrénées	0 MW	0 MW	0 MW
Pyrénées-Orientales	65 MW	44 MW	0 MW
Tarn	165 MW	116 MW	43 MW
Tarn-et-Garonne	0 MW	0 MW	0 MW
<b>Total régional</b>	<b>1 038 MW</b>	<b>785 MW</b>	<b>225 MW</b>

Source : SOES, DREAL, DDTs

Le tableau et le diagramme présentent la répartition départementale et son évolution d'où ressortent nettement l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault et le Tarn. En plus des éoliennes déjà installées, la carte ci-dessous présente les éoliennes autorisées non construites et celles en instruction : ces éoliennes constituent le potentiel d'éoliennes à raccorder.

